

**SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE INDO-CHINOISE**  
**POUR L'ÉTUDE SCIENTIFIQUE & ÉCONOMIQUE DE L'INDE TRANSGANGÉTIQUE & DE LA MALAISIE**  
Extrait n° 5, du Bulletin de la Société Académique Indo-Chinoise, Juillet 1881

---

# CAROLINES

DÉCOUVERTE ET DESCRIPTION

DES

## ILES GARBANZOS

*D'après le Manuscrit de l'Archivo de Indias, de Séville, intitulé :*

SECRETARIA DE NUEVA ESPAÑA. — ECCLESIASTICO  
AUDIENCIA DE FILIPINAS  
DESCUBRIMIENTO Y DESCRIPCION DE LAS ISLAS GARBANZOS

POR EL PADRE

**J. ANTONIO DE CANTOVA**

de la Compañía de Jesus (1731-1734)

PUBLIÉ PAR LE CAPITAINE DE FRÉGATE

**D. FRANCISCO CARRASCO**

*Et traduit de l'Espagnol, du Boletín de la Sociedad Geográfica de Madrid, T. X, 1881, p. 263-279*

PAR M.

**EUGÈNE GIBERT**

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE INDO-CHINOISE

*Membre de la Société de Géographie de France,*

*Membre correspondant des Sociétés de Géographie de Nancy, Rochefort, etc.,*

*Membre correspondant de l'Association Royale des Archéologues Portugais,*

ET

**A.-W. TAYLOR**

CHANCELIER DU CONSULAT GÉNÉRAL DE SIAM

ARCHIVISTE BIBLIOTHÉCAIRE DE LA SOCIÉTÉ

---

PARIS

AU SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ

41, RUE DE RENNES, 41

# SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE INDO-CHINOISE

## HAUT PROTECTEUR

S. M. le Roi d'Espagne.

## MEMBRES DU BUREAU

*Président.*

MARQUIS DE CROIZIER, orientaliste, commandeur de Nombre extraordinaire d'Isabelle la Catholique, commandeur de Charles III d'Espagne.

*Vice-Présidents.*

ED. DULAURIER, de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur à l'École des Langues orientales;

FAYRE (l'abbé), professeur de malais et javanais à l'École des Langues orientales.

*Secrétaire général.*

EUGÈNE GIBERT, orientaliste.

*Secrétaire.*

ADOLPHE NIBELLE, avocat, orientaliste, chevalier de Charles III d'Espagne.

*Archiviste Bibliothécaire.*

A.-W. TAYLOR, chancelier du consulat général de Siam, chevalier de Charles III, d'Espagne.

*Trésorier.*

PAUL GUERREAU, orientaliste.

## MEMBRES DU CONSEIL

BAZIN (F.), professeur aux Écoles Turgot et Colbert et à l'Association Polytechnique;

CAMPOSELICE (duc de), voyageur en Malaisie;

DELAPORTE (lieutenant de vaisseau), ancien membre de l'exploration du Mé-Kong, ancien chef de la mission archéologique aux ruines khmères.

DUBAN (le comte), ancien capitaine de cavalerie, secrétaire d'ambassade, commandeur d'Isabelle la Catholique;

DURUIS (Jean), chef de l'expédition du Fleuve Rouge au Tong-Kin;

FEER (Léon), bibliothécaire du département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale;

GRÉHAN (A. de), consul général de Siam;

HERVEY DE SAINT-DENIS (marquis d'), membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur de chinois au Collège de France, commandeur de Nombre extraordinaire de Charles III;

HOUSSAYE (Henri), rédacteur au *Journal des Débats* et à la *Revue des Deux Mondes*, commandeur d'Isabelle la Catholique, chevalier de Charles III;

HUGOT (A.), capitaine, professeur à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr;

JACQUELINE (commandant), capitaine de frégate;

LEGRAND (Dr), orientaliste;

LONGPÉRIER (A. de), membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), conservateur du Musée du Louvre, commandeur de Charles III;

MÉYERS D'ESTREY (comte), orientaliste, explorateur des Indes néerlandaises;

MICHEL (Abel des), professeur d'annamite à l'École des Langues orientales;

PÉRALTA (M.), ministre plénipotentiaire;

PETIT-DIDIER, consul général;

RAVEL, ancien conseiller à la Cour d'appel de Pondichéry;

RAVISI (baron de), ancien gouverneur de Karikal (Inde française);

ROUTIER (G.), consul de Siam;

SAINT-ARROMAN (R. de), fonctionnaire du Ministère de l'Instruction publique;

SIMON (G.-E.), ancien consul de France en Chine.

## DÉLÉGATION EN ESPAGNE

S. E. le Colonel D. FRANCISCO CORLEO Y QUESADA, *Délégué général pour l'Espagne*, président honoraire de la Société de géographie de Madrid, membre de l'Académie de la Historia, membre correspondant des Sociétés de Géographie de Paris, Londres, Berlin, Rome, etc., grand-croix du Mérite Militaire d'Espagne, Commandeur de la Légion d'honneur et Officier de l'Instruction publique de France.

# DÉCOUVERTE ET DESCRIPTION

DES

## ILES GARBANZOS<sup>(1)</sup> (CAROLINES)<sup>(2)</sup>

D'APRÈS LE MANUSCRIT DE L'ARCHIVO DE INDIAS, DE SÉVILLE,

INITIALÉ :

*Secretaría de Nueva España. — Eclesiástica. — Antebanca de Filipinas.  
Descubrimiento y descripción de las islas Garbanzos*

Por el Padre **J. Antonio Cantova**, de la Compañía de Jesus (1731-1734)

PUBLIÉ

Par le Capitaine de Frégate **D. Francisco CARRASCO**

ET TRADUIT DE L'ESPAGNOL

De *Boletín de la Sociedad Geográfica de Madrid*, t. X, 1881, p. 263-270.

Par **M. Eugène GIBERT**, Secrétaire Général de la Société,

et **A. W. TAYLOR**, Archiviste Bibliothécaire de la Société.

[Extrait du *Bulletin de la Société Académique Indo-Chinoise*, juillet 1881.]

Mon Révérend Père Pedro de la Hera, P. C., — Grâces soient à Dieu qui dans son infinie miséricorde a bien voulu nous conduire vers ces îles des Garbanzos, presque au centre des Carolines, pour éclairer de la lumière de l'Évangile les nombreux païens qui peuplent cet Archipel. Le 11 février de la présente année (1731), le Père Victor Valter et moi nous quittâmes les Mariannes; nous mîmes à la voile avec douze soldats d'escorte et huit matelots. Le 2 mars, nous arrivâmes dans les eaux de ces îles, que nous nommâmes *Iles de los Dolores*, parce que nous les avions découvertes le vendredi deuxième jour de la neuvaine que nous faisons à Notre-Dame-des-Douleurs. Nous débarquâmes dans l'île de *Mogmog*, résidence du *tamol* ou seigneur de ces îles. Cette île-ci est si petite qu'elle a à peine une lieue de tour; elle ne contient pas d'endroit propre à la culture et l'eau potable y est en si petite quantité que je me déterminai à m'établir dans l'île de *Falalep*, qui est la plus grande, quoiqu'elle ait à peine deux lieues de circonférence. Nous avons ici assez de terrain pour ensemençer, mais les souris pullulent en si grand nombre qu'elles mangent notre maïs à

(1) Communication faite à la séance du 30 juillet 1881.

(2) V. la carte du colonel D. Francisco Coello : *Atlas de España y sus Posesiones de Ultramar. Islas Marianas, Palaos y Carolinas*, Madrid, 1852 et la carte de l'Archivo de Indias, publiée dans le *Boletín de la Sociedad Geográfica de Madrid*, t. X, 1881, p. 321 : *Mapa de las Islas de los Dolores, o Garbanzos que dedica al Muy Ilustre Señor D. Fernando Valdes Jamon Cav<sup>ro</sup> del Ord<sup>o</sup> de Santiago, Brigadier de los R. Esm<sup>as</sup>, de su Mag. y de su Cons<sup>o</sup> y Gover y Cap<sup>o</sup> Gen<sup>al</sup> de las Islas Philipinas (sic) y Presidente de la R. Audiencia de Manila su Menor Cap<sup>o</sup>*. El P.<sup>o</sup> Juan Antonio Cantova. J. — CROIZIER.

mesure que nous le semons, de sorte que nous craignons de ne pouvoir obtenir de récolte jusqu'à ce que nos souricières aient fait disparaître ces rongeurs. Avec une de ces souricières, faite à peu près comme une nasse à poisson, nous primes la nuit dernière cinquante-cinq souris dans l'espace de trois heures, et nous en détruisons beaucoup ainsi tous les jours. Ces îles, qui sont au nombre de trente-six, (1) sont situées au S.-O. des Mariannes, dont elles sont éloignées d'environ quatre-vingts lieues; elles sont toutes petites et huit d'entre elles seulement sont peuplées. Je m'occupe en ce moment de réunir la population dans une ou deux îles; mais cela demande du temps et de la réflexion, car ces îles, de même que plusieurs autres de cet archipel, dépendent du *Roi de Yab*, île importante et très peuplée, située à P.O.-S.-O. des Garbanzos, dont elle est éloignée d'environ cinquante lieues. Comme les affaires de cette nouvelle chrétienté sont déjà en assez bonne voie, je laisserai ici le P. Victor et je passerai à Yapa. S'il pouvait venir d'autres missionnaires, ne fussent-ils qu'une douzaine, ils ne seraient pas de trop par rapport au nombre des îles, grandes et petites, dont on pourrait former une chrétienté très nombreuse. La demeure que nous occupons pour le moment est une petite case, qui, selon la coutume du pays, sert d'habitation aux voyageurs. Les poutres qui soutiennent le toit sont si peu élevées qu'elles sont à peine à trois palmes du sol. L'enceinte a beaucoup de portes, mais si basses que pour entrer et sortir on est obligé de marcher sur les pieds et sur les mains. Nous avons eu beaucoup de peine pour faire une porte convenable et nous n'en sommes guère plus avancés, car les chevilles qui maintiennent tout l'édifice ne sont qu'à six palmes du sol, et on est obligé à chaque instant de se baisser sous peine de donner de la tête contre les traverses. Nous n'espérons pas avoir une demeure plus confortable avant quelques années d'ici, car le bois est très rare et ici il n'y a que des cocales et quelques autres arbustes qui ne peuvent servir à grand'chose. Dans ce local si exigü, en guise de chapelle nous avons pratiqué une petite niche dans laquelle nous avons installé comme patronne Notre-Dame de Lorette; nous l'avons inaugurée par une messe chantée et une salve de mousqueterie et d'artillerie. Les naturels ne se fatiguent pas de venir regarder et admirer la beauté de la Vierge et de son saint Fils, et ils disent qu'ils ne peuvent s'empêcher de croire en Dieu, puisqu'ils le voient de leurs propres yeux, ainsi que sa mère. Nous avons choisi saint Ignace comme patron de cette île et du village de Falalep, après lui avoir fait une neuvaine que nous avons terminée par une messe chantée. Un de mes premiers soins a été de défendre la maison par une forte palissade; puis, je suis allé faire une tournée dans les îles pour y élever des croix, baptiser les enfants et catéchiser les adultes. Les enfants baptisés jusqu'ici sont au nombre de cent vingt-sept, et j'ai fait un recensement de la popu-

(1) Appelées par la carte du P. Cantova: *Falalep, Guictop, Faur, Luatop, Pulobulo, Eu, Asor, Piguets, Segateu, Mogmog, Motaitui, Falayup, Petangawas, Motluil, Elie, Piarras, Etimé, Troylan, Lam, Piguier, Soony, Piguiletty, Elaypie, Korogap, Soong, Chiquehic, Meangeang, Lolang, Falaymel, Feterey Lodo, Faytaunag Piguetic, Pig, Eau et Eulik. C.*

lation des huit îles habitées, qui donne un chiffre de cinq cent quatre-vingt-douze âmes. Nous avons organisé notre enseignement de la manière suivante : après la messe, à laquelle assiste une foule nombreuse contemplant avec admiration et en silence le saint sacrifice, nous apprenons aux hommes et aux garçons les prières et les vérités de la doctrine, que j'ai traduites dans leur langue, qui est bien différente de tous les idiomes des Philippines et des Mariannes ; elle a beaucoup de rapports avec la langue d'*Ulié*, que j'avais apprise dans les îles Mariannes.

Dans l'après-midi, nous catéchisons les femmes ; beaucoup de personnes des deux sexes et de tous les âges écoutent la doctrine, désireuses de la connaître et de se faire baptiser ; les enfants vont dans quelques îles, que nous n'avons pas encore évangélisées, pour apprendre aux habitants le signe de la croix et les prières, et dès que je le pourrai, j'en enverrai d'autres mieux instruits pour y faire l'office de catéchistes. Tous les soirs la mission se réunit et nous récitons ensemble le saint rosaire et la litanie de la Vierge, puis nous chantons le salut à la grande joie des Indiens, qui voudraient pouvoir en faire autant pour se joindre à nous dans le culte que nous rendons à la Très Sainte Mère de Dieu. Nous devons remercier la Providence, qui nous a fait rencontrer un interprète natif de ces îles : cet interprète est un jeune homme qui, revenant sur une barque de *Yap*, en 1725, en même temps que trente-cinq autres embarcations, dont quelques-unes étaient de ces îles et les autres d'*Ulié*, s'écarta de la flottille pendant une tempête qui éclata durant la traversée, et rencontra la patache sur laquelle le général D. Manuel Argüelles se rendait aux Mariannes en qualité de gouverneur ; ce général offrit aux hommes, aux femmes et aux enfants qui montaient la barque et qui étaient assez nombreux, de la quitter et de monter à son bord pour venir aux Mariannes. Quatre jeunes gens, parmi lesquels se trouvait notre interprète, qui se nomme *Digal*, y consentirent. Les autres eurent peur et partirent pour rentrer chez eux, mais ils se perdirent, ainsi que les trente-quatre autres barques, car jusqu'à ce jour on n'en a plus entendu parler. De ces quatre jeunes gens, trois arrivés aux Mariannes regagnèrent leur île, et seul notre interprète voulut rester pour se faire chrétien. Pendant quatre ans il servit le général Argüelles, après la mort duquel il passa au service des missionnaires. Lorsque j'arrivai aux Mariannes, je le trouvai encore à l'état de catéchumène, et quoiqu'il me demandât le baptême, je différâi pour le lui donner, car s'il connaissait les prières et la doctrine en espagnol, il n'en comprenait pas l'esprit. Comme j'avais l'intention de passer aux îles d'*Ulié*, dont ce jeune homme connaît la langue, je traduisis avec son aide les prières et les vérités de la doctrine dans cet idiome ; après quoi, le trouvant assez versé dans les mystères de notre sainte foi, je le baptisai le jour des Rois de cette année et lui donnai le nom de *Gaspar de los Reyes*. Il s'est montré jusqu'ici très fidèle et très ferme dans la foi ; il a de très bonnes mœurs et il nous est d'un grand secours, ainsi que toute sa famille, qui est l'une des principales de ces îles.

J'écris à ce sujet aux Pères Procureurs pour leur demander d'obtenir pour lui de S. M. Catholique le titre de Maître de Camp de ces îles, afin de disposer ses compatriotes à favoriser les missionnaires de l'Évangile.

Les Indiens des Garbanzos vivent d'une façon assez rationnelle dans des villages situés sur le bord de la mer et dont les maisons sont groupées à côté les unes des autres. Leur nourriture consiste presque uniquement en noix de coco ; ils cultivent bien deux espèces de racines, mais elles sont en petite quantité et peu agréables au goût. Ils ont des arbres fruitiers de *Vimay*, ainsi qu'une autre espèce qu'ils appellent *Alfuch*, mais ces arbres sont assez rares. Leurs boissons ordinaires sont la *tuba* et l'eau de coco ; peu d'entre eux boivent de l'eau pure. Ils sont d'un naturel gai et indolent et passent une partie du jour et de la nuit à chanter ; on dirait un chœur de capucins chantant matines. Ils aiment beaucoup à danser, surtout au clair de lune ; mais les hommes et les femmes dansent séparément, de sorte que les hommes ne peuvent se joindre à la danse des femmes et vice versa. Comme ils n'ont pas d'instruments de musique, ce sont leurs propres chants qui marquent le rythme. Les hommes, du moins presque tous, se font des incisions sur le corps et se tatouent ; ils se font de grands trous dans les lobes des oreilles et un trou plus petit dans le cartilage du nez pour y passer des petites touffes de fleurs et d'herbes odorantes et des ornements fabriqués avec des noix de coco et des coquillages. Les hommes et les femmes portent presque tous une ceinture de deux ou trois doigts de large, composée de grains blancs et noirs. Les hommes n'ont pour tout vêtement qu'un pagne, ressemblant assez à un essuie-main, tissé par eux avec du chanvre et d'un travail très curieux. Ils teignent ces pagnes en jaune très vif ; ils aiment beaucoup cette couleur, qu'ils se procurent à Yap. Les deux sexes se teignent le visage et le corps de la même couleur. Le vêtement des femmes consiste en une jupe qui leur descend de la taille jusqu'aux genoux ; mais peu à peu elles apprendront la modestie chrétienne. Les jeunes gens et les jeunes filles aiment beaucoup à s'orner la tête, le cou, les bras et les jambes de guirlandes de fleurs, d'herbes odorantes et des feuilles blanches du cocotier. Ce que ces Indiens estiment le plus est le fer, qu'ils apprécient autant que d'autres nations apprécient l'or, et comme je demandais un jour à l'un d'eux s'il aimait beaucoup le fer, il me fit cette réponse extravagante : *Sais-tu ce que c'est que le ciel ? Eh bien ! nous estimons le fer autant que le ciel.* En ce qui concerne leurs croyances, ce sont de simples païens ; ils croient à différents esprits qu'ils appellent *Ehiz* et dont ils n'attendent que des maux ou des biens temporels ; ils ignorent complètement l'autre vie ; et bien qu'ils disent que l'âme, une fois séparée du corps, aille dans l'enfer, ils ne savent ni où elle s'arrête en dernier lieu, ni ce que c'est que l'enfer. Ils ont certaines prières qu'ils adressent à leur *Ehiz* pour qu'il leur donne beaucoup de tuba, de fruits, de poisson, etc., mais ils n'ont ni temple, ni autel, ni idole, ni sacrifice, à part quelques offrandes de noix de coco déposées au pied d'un arbre, dans lequel ils croient que se trouve l'esprit. Comme je m'étais entendu, il y

a quelques jours, avec un Indien pour qu'il me défrichât un coin de terre où je voulais semer du maïs, je lui dis d'abattre quelques arbres que l'on appelle dans les Philippines, si je ne me trompe, *Nonos* ou *Valetes*, et qui répandaient trop d'ombre; mais l'Indien n'osa m'obéir, disant que les arbres étaient habités par l'esprit et que dix personnes avaient perdu la vie, à des époques différentes, pour avoir voulu les couper. Je pris alors une hache et entamai un des arbres; puis j'ordonnai à un soldat de continuer et de l'abattre; grand fut l'étonnement des Indiens de voir qu'il ne nous arrivait aucun mal. Il y a, dans chaque village, une ou deux maisons séparées des autres, où les femmes vont faire leurs couches et où elles restent trois mois; elles s'y retirent aussi au moment de leurs menstrues pour y passer quelques jours durant lesquels elles ne doivent avoir aucune communication avec les hommes; ce règlement est si rigoureux que les indigènes croient qu'aucun homme ne pourrait passer près de ces maisons ou goûter aux aliments qui y sont préparés sans tomber malade ou mourir. Ils ont aussi différentes coutumes relatives à la nourriture, aux vêtements et à la pêche; mais j'ai le ferme espoir que peu à peu ils les laisseront de côté, car ils voient que nous n'en faisons aucun cas sans pour cela nous en porter plus mal. Il y a quelques sorciers, qui nous donneront à faire; mais les enfants se moquent déjà d'eux et viennent nous avertir lorsqu'ils les voient pratiquer quelque-une de leurs cérémonies superstitieuses. Comme je m'étais rendu dans une de ces petites îles, distante d'environ quatre lieues de celle-ci, pour faire le recensement de ses habitants, baptiser les enfants et catéchiser un peu les adultes, un sorcier nous menaça de nous jeter un sort pour nous faire noyer à notre retour; mais Dieu voulut le confondre en nous donnant un heureux voyage et les Indiens confessèrent que leurs dieux ne pouvaient rien contre notre Dieu. Comme nous manquons ici de provisions, je fais préparer le bateau que nous possédons pour me rendre aux Mariannes et y prendre une cargaison de riz, de maïs et de viande; je tâcherai de partir avant l'arrivée du galion, afin d'obtenir des Pères Prédicateurs qu'ils me donnent deux compagnons pour ces missions. Je regrette vivement de m'éloigner d'ici, mais il est nécessaire que je parte avant que le bateau ne s'en aille aux Philippines; et puis le P. Victor reste en sûreté, car, outre que je n'emmènerai avec moi que deux ou trois soldats, qui ne servent à rien ici, et que je laisserai les autres pour la défense du Père, nous avons pour nous le *Tamol* et presque tous les chefs de ces îles. Que Dieu, dans sa bonté infinie, daigne faire prospérer cette nouvelle chrétienté et nous conserve Votre Révérence pendant de longues années.—Écrit aux Îles de *los Dolores*, le 12 mai 1731. Le très humble serviteur de votre Révérence, — Juan Antonio CANTOVA.

P.-S. — Après avoir terminé cette lettre et au moment où la barque allait mettre à la voile, je me suis décidé à rester dans ces îles et à envoyer à ma place aux Mariannes le P. Victor Valter pour y solliciter les secours dont nous avons besoin. La cause de ce changement est que j'ai remarqué une différence notable dans la conduite des naturels de cette île, et surtout

dans celle du Tamol, à notre égard. Il s'efforce de nous faire bonne figure, mais j'ai reconnu qu'il était mal disposé pour nous, depuis l'arrivée ici de quelques barques de la Caroline, qui ont amené un Indien des îles d'Ulîé ; cet Indien a déjà été à Guahan, et je présume qu'il a rempli les oreilles des indigènes des tribulations causées aux Indiens des Mariannes par ce Présida. C'est pourquoi nous avons craint qu'en mon absence, il ne produisît un soulèvement que ma présence, par la faveur divine, empêchera peut-être. Et comme la barque ne serait pas en sûreté sans l'un de nous, mon compagnon, le P. Victor, m'a conseillé de le laisser aller vers Votre Révérence et de rester moi-même ici, parce que les naturels ont, paraît-il, beaucoup de respect pour ma personne. Quant à trouver les Mariannes, cela n'est pas difficile, parce qu'elles forment comme une chaîne d'îles élevées. La plus grande difficulté consiste à retrouver ces îles-ci au retour, car elles sont petites et basses ; mais j'envoie avec le Père un métis espagnol des Mariannes, auquel j'ai un peu appris à naviguer et à faire des observations solaires. Pour plus de sûreté, j'écris au général du galion de laisser à terre, aux Mariannes, le pilote irlandais nommé Daniel de Obreyan, qui, il y a deux ans, s'embarqua avec moi sur la patache et qui, cette année, fait partie de l'équipage du galion comme canonier. J'écris à ce même pilote pour l'exhorter à rester aux Mariannes et à venir ici au retour du bateau. Je reste donc ici, non sans quelque crainte de voir échouer une œuvre commencée sous de si heureux auspices. Je mourrai, s'il le faut, avec joie pour Celui qui a été crucifié pour nous ; mais je regretterais de voir se perdre cette nouvelle chrétienté. Que Dieu ait pitié de ces pauvres gens et chasse de leurs cœurs toutes mauvaises intentions, si toutefois ils en ont, et qu'il nous conserve Votre Révérence pendant de longues années. — Fait à l'île de Falalep, le 27 mai 1731. — L'humble serviteur de Votre Révérence. — Juan Antonio CANTOVA.

**Écrit.** — Mon illustre Maître. — Le Père Egidio Biban (sic), de la Compagnie de Jésus, provincial de cette Province, comparait devant Votre Seigneurie et lui fait savoir que le Roi, notre Seigneur (Dieu le garde), ayant mis à la charge de la sainte religion, la découverte, conquête et conversion à notre sainte foi catholique de quelques îles qui sont au sud des îles Mariannes et sont vulgairement appelées Palaos, îles qui avaient déjà été l'objet de recherches dans la présente année, le P. Juan Antonio Cantova partit de l'île de Guahan à leur recherche, avec ordre et approbation de Votre Seigneurie. Arrivé au temps où Dieu a voulu accorder sa miséricorde infinie à ces enfants, (les indigènes), et éclairer de la lumière de l'évangile ces âmes qui habitaient dans la région de l'ombre et de l'erreur, il a pu découvrir ces terres sans qu'il en coûtât ni sang ni peines de toutes sortes, comme on le voit par la lettre que ledit P. Juan Antonio Cantova m'a écrite en date du douze mai de la présente année et qui est datée de l'île de Falalep ; j'envoie cette lettre à Votre Seigneurie, pour que, par ses ordres, il soit répondu aux demandes qu'elle renferme, qu'il me soit donné acte par triple expédition des déclarations

qu'elle contient et pour qu'on réclame au Mexique la prime de deux mille pesos accordée par la cédule royale du dix-neuf décembre mil sept cent cinq et pour que cette somme soit versée au Trésor et embarquée sur les galiions, afin de servir à l'entretien des Pères missionnaires qui s'occupent de la conversion desdites îles. Pour tout ce que je demande respectueusement à Votre Seigneurie, qu'elle veuille bien ordonner qu'il me soit donné satisfaction et que la prime accordée par S. M. soit remise aux galiions qui se trouvent dans le port d'Acapulco prêts à mettre à la voile. Grâces et merci pour ce que j'espère recevoir de la générosité de Votre Seigneurie. — Egidio VIBAN (*sic*).

**Décret.** — Manille, le dix-neuf juillet mil sept cent trente et un. Vu par M. le Fiscal de Sa Majesté. — Signé par Sa Seigneurie. — ALLANEGUI.

**Réponse du Fiscal.** — Le Fiscal de Sa Majesté ne trouve pas d'inconvénients à donner satisfaction à la demande du Très R. Père Provincial de la Sacrée Compagnie de Jésus et accorde son visa au décret supérieur du dix-neuf courant : Manille, le vingt juillet mil sept cent trente et un. — Licencié VEDOYA.

**Décret.** — Manille, le vingt juillet mil sept cent trente et un. — Sachez que le présent maître notaire de cette ville, conformément au droit, est chargé de donner acte à la partie intéressée des déclarations qu'elle veut faire. — Signé par Sa Seigneurie. — ALLANEGUI.

**Déposition.** — Déclaration de Joachin Ignacio de Maldonado. — En la ville de Manille, le vingt juillet mil sept cent trente et un. Je soussigné, Miguel de Allanegui, maître notaire du gouvernement supérieur et de guerre de ces îles, en vertu du mandat qui m'a été confié par un décret, j'ai reçu serment de Joachin Ignacio de Maldonado, se disant originaire des îles Mariannes, déposant, présenté par le Très R. Père Provincial de la Sacrée Compagnie de Jésus, Egidio Viban, qui lui a fait jurer, par Dieu Notre Seigneur et par le signe de la croix, de dire la vérité sur ce qu'il saurait et lui serait demandé. Lui ayant lu la lettre du R. Père Juan Antonio Cantova, il a dit qu'il appartenait à la même Compagnie de Jésus ; qu'il s'est embarqué en même temps que ledit R. P. Juan Antonio Cantova et le R. P. Valter, comme serviteur de ce dernier, sur le navire qui fut expédié aux Carolines ; qu'ils quittèrent les îles Mariannes le onze février de la présente année et qu'au bout de vingt jours de navigation, ils arrivèrent dans une île que l'on appelle *Mogmog* ; que comme cette île était trop petite, ils passèrent dans une autre plus grande appelée *Falalep*, qui est à une distance de deux lieues de la première et d'où l'on voit les îles environnantes qui sont au nombre de trente-six ; ce sont les îles que l'on appelle *Garbanzos* ; qu'il a entendu dire qu'elles relient les Carolines aux Palaos ; qu'à leur débarquement dans l'île de *Falalep*, les deux Révérends Pères, qu'escortaient avec une partie de l'équipage du navire, des soldats espagnols armés d'arquebuses et de sabres, furent reçus sur la plage de l'île par une centaine d'Indiens, hommes et femmes, qui montrèrent une

grande joie ; que les hommes n'étaient vêtus que de bajaques, sorte de caleçons très courts et qu'ils n'avaient pas d'armes ; que les femmes étaient couvertes depuis la ceinture jusqu'aux genoux ; que celui qui paraissait être le chef de cette île, mena les Pères dans une grande case réservée aux voyageurs ; que comme il était sept heures du matin, les RR. PP. firent monter un autel le mieux qu'ils purent pour célébrer le saint sacrifice de la messe ; qu'en effet, on dit la messe, et que tous les habitants l'entendirent avec grande admiration jusqu'à la fin, tous avec des démonstrations de joie ; que les Révérends Pères prirent définitivement possession de ladite case par l'intermédiaire d'un des habitants de l'île qui avait été aux Mariannes ; qu'ils commencèrent à enseigner la doctrine chrétienne aux habitants, qui se montrèrent fort dociles ; qu'on baptisa un grand nombre d'enfants, tant de Falalep que des îles voisines, et le déposant estime leur nombre à plus de cinquante ; que ces insulaires sont appelés à faire de grands progrès dans la doctrine chrétienne et que très prochainement ils reconnaîtront tous le saint Évangile ; que ladite île bien qu'elle soit peu étendue, offre des terrains de culture en assez grand nombre, mais que les rats détruisent tout, que les RR. PP. ont pris un grand nombre de ces animaux malfaisants et le déposant est persuadé qu'ils les feront entièrement disparaître ; il a ajouté qu'il n'a vu ni culte, ni idoles, ni prêtres ; que lorsque les habitants virent qu'on préparait un navire pour envoyer chercher des provisions aux Mariannes, beaucoup d'entre eux voulurent s'embarquer, ce qui leur fut défendu par les Révérends Pères ; qu'un seul fut autorisé à faire le voyage ; il termine en affirmant sous la foi du serment, que tout ce qu'il a déclaré est vrai ; il a dit être âgé de vingt ans et a signé cette pièce. — Joachin Ignacio MALDONADO. — Miguel de ALLANEGUI.

**Déposition.** — Ledit Très Révérend Père Egidio Bihan, de la Sacrée Compagnie de Jésus, Provincial de cette Province dans ces îles, a présenté comme témoin pour cette enquête, le T. R. P. Victor Valter, de ladite Compagnie de Jésus, qui, devant moi, maître notaire, jura *in verbo sacerdotis*, la main sur la conscience, de dire la vérité sur ce qu'il saurait et sur ce qui lui serait demandé ; après avoir entendu lecture de la lettre du R. P. Recteur Juan Antonio Cantova, il a dit : Que se trouvant aux îles Mariannes, il s'est embarqué comme missionnaire en Compagnie du R. P. Juan Antonio Cantova, dans un navire de dix cordées de quille, monté par vingt-cinq personnes, dont douze soldats espagnols, avec un cauo, huit pampangos et cinq jeunes gens comme domestiques ; qu'ils partirent le onze février de la présente année et qu'au bout de vingt jours de navigation ils arrivèrent, le deux mars, dans les îles qui, dans le dernier routier du capitaine D. Bernardo de Egui s'appellent Garbanzos, parmi lesquelles se trouve la Caroline, que ledit routier est de l'année mil sept cent douze, que lesdites îles se trouvent au sud ou partie australe, en suivant la route du sud-est, entre les îles de Yapo-lú et les Carolines, à neuf degrés cinquante-quatre minutes de latitude septentrionale et à quatre-vingts lieues de distance des Mariannes ; qu'il croit que lesdites îles sont celles que cite la relation que fit au Roi, notre seigneur (que Dieu garde), le R. P.

Andres Serrano, de ladite Compagnie de Jésus, et celles que Sa Majesté générale a ordonné de découvrir par ses cédules royales, car elles se trouvent à la partie australe desdites Mariannes, comme le veulent les renseignements que l'on donnait pour les distinguer des îles Philippines qui se trouvent à l'ouest et de celles qui regardent le Japon, qui sont au nord des Mariannes et qu'alors on appelait îles ou archipel de *Pau* ou de *Palaos*, donnant à toutes ces îles le nom d'une seule, comme on l'a fait pour les Célèbes, comme certains cosmographes étrangers ont donné le nom de Samar à toutes les Philippines, comme on a appelé toutes les îles, îles de Manille ou Luzones, étendant à toutes le nom d'une seule île ou d'une ville, comme nous avons nommé nos possessions Philippines, quand ce nom n'avait été d'abord que celui de la capitale, *Samar*, d'après le chroniqueur Herrera, et *Leyte*, d'après Grialba et Colin, que c'est de même que tout cet ensemble d'îles fut appelé par le Père Serrano, dans sa relation, et, d'après lui, par le Roi, notre seigneur, *îles de Pau* ou de *Palaos*, en prenant le nom de l'île d'où étaient venus les premiers renseignements ; que lesdites îles qu'on appelle aujourd'hui *Garbanzos* forment un archipel ou chaîne dans la partie australe ou du sud, de telle sorte qu'il existe une communication plus ou moins directe entre les îles de *Pau* ou de *Palaos* et les Carolines ; que toutes, malgré les divers noms, sont celles que mentionnent la relation et les cédules royales, comme les îles qui sont au sud des Mariannes ; le déposant ajoute que les habitants desdites îles sont paisibles, affables, doux, affectueux et sans aucune méfiance ; qu'ils racontèrent aux Pères comment leur *Tamol* ou roi était allé dans une autre île avec plusieurs chefs où ils demeurèrent un jour ; qu'en attendant on prépara aux Pères une maison pour les loger et qu'au moment où ils sortaient, les indigènes formèrent un brancard avec leurs bras et ne voulurent pas leur laisser mettre pied à terre et tinrent à les porter jusqu'à la maison qui leur avait été préparée ; qu'il a été baptisé dans les trois mois pendant lesquels le Révérend Père déclarant a séjourné aux îles, cent cinquante enfants qui catéchisent les adultes ; que les insulaires apprennent les prières et s'initient aux mystères de notre sainte foi et qu'ils sont prêts à recevoir le saint évangile ; que ce sont des gens pacifiques et purement gentils, qu'ils ne sont infectés ni par le mahomélisme ni par aucune autre erreur, que les îles découvertes sont au nombre de trente-six, parmi lesquelles il y en a huit habitées où se trouvent environ six cents âmes ; que les îles sont petites, car *Falalep* où est resté le Père Juan Antonio Cantova a environ une lieue et demie ; qui est plantée et bien percée ; qu'à une cinquantaine de lieues de distance se trouve l'île de *Yap*, où habite le petit roi principal et où la population est plus nombreuse, ce qui en fait la tête de toutes les îles ; qu'il croit que l'île de *Palé* ou de *Palaos* pourra être trouvée sans beaucoup de difficultés, car les Indiens pratiqués de cet archipel sont nombreux, et parmi eux il en est beaucoup de très intelligents ; que dans ces îles nouvellement découvertes il se trouve quelques rades profondes et abritées ; qu'un indigène, pilote et interprète, a été aux Mariannes où il est

resté quatre ans, qu'il est natif de *Mogmog*, la première île où ils arrivèrent ; le R. P. déclarant, croit pieusement que cet Indien fut l'instrument désigné spécialement par la Providence de Dieu pour favoriser cette conquête spirituelle, car il est un des principaux parmi les indigènes, et il est respecté parmi eux ; il attribue à son influence le bon accueil si inattendu qui leur fut fait ; que l'Indien appelé Angol qui se trouve maintenant dans cette ville, est natif de Falalep, une de celles récemment découvertes ; qu'il se trouve encore dans l'ignorance et qu'on le prépare à recevoir le saint baptême ; le R. P. ajoute que tout ce qu'il a dit est vrai, sous la foi du serment qu'il a prêté avec l'autorisation spéciale qu'il a dit avoir reçue du T. H. P. son Provincial ; il a confirmé et rectifié sa déclaration ; il a l'âge requis et il a signé cette pièce. — Victor VALTER, de la Compagnie de Jésus, prêtre et missionnaire aux îles Carolines. — Miguel ALLANEGUI.

**Déposition.** — En la ville de Manille, le vingt et un juillet mil sept cent trente et un, le très R. P. Provincial de la Sacrée Compagnie de Jésus, Ergidio Viban, a présenté comme déposant pour cette enquête, Joseph (*sic*) Aparicio de Velasco y Ayala, soldat d'infanterie espagnole ; celui-ci a dit être de garnison de la ville de Agaña, dans les îles Mariannes ; moi le maître notaire du gouvernement supérieur et de guerre de ces îles Philippines, sur ma demande, j'ai reçu son serment, fait en forme de droit ; il promet de dire la vérité sur ce qu'il saurait et lui serait demandé et lui ayant lu tous les points contenus dans la lettre présentée par le R. P. Provincial et écrite par le R. P. Juan Antonio Cantova, après s'être rendu compte de son contenu il a dit : qu'il partit avec l'expédition de son navire qui se fit dans les îles Mariannes avec les PP. M. M. de la Compagnie de Jésus, Juan Antonio Cantova et Victor Valter, et douze soldats de ses camarades, pour la garde et la sûreté desdits RR. P. P. ; qu'ayant navigué pendant une vingtaine de jours, ils arrivèrent dans une île appelée *Mogmog* ; que bien que les habitants de cette île eussent fait des démonstrations d'amitié aux RR. PP., ceux-ci ne purent y séjourner parce que cette île était trop petite, qu'ils passèrent dans une autre île plus grande, qui devait être à une lieue de distance, où ils prirent terre, que ladite île s'appelle Falalep ; que les RR. PP. y débarquèrent avec le déposant et ses camarades ; qu'arrivés sur la plage, ils furent reçus par une grande multitude d'habitants qui, hommes, femmes et enfants devaient être deux cents ; que les indigènes reçurent les Pères avec enthousiasme et respect et les conduisirent dans une grande case où ils leur firent prendre pension ; qu'envoyant ces bonnes dispositions les Pères inaugurèrent une image de Notre-Dame de Lorette avec la plus grande pompe possible et qu'ils érigèrent un autel sur lequel on célébra aussitôt le saint Sacrifice de la messe, en présence des habitants de l'île, qui furent remplis d'admiration et de pure joie ; qu'ensuite lesdits RR. PP., par l'intermédiaire d'un Indien natif de ladite île, qui avait été aux Mariannes et qui devint leur interprète, catéchisèrent les habitants, qui sans aucune peine se mirent à apprendre la doctrine chrétienne et se disposèrent à recevoir le saint Baptême ; qu'en effet il se baptisa plus

de cent cinquante enfants; que beaucoup des habitants des îles voisines imitèrent ceux de cette île-ci; que ces îles tant grandes que petites, sont au nombre de trente-six; le déclarant ne doute pas que dans un bref délai, on n'ait converti tous les habitants à notre sainte foi catholique; il déclare que l'habillement que portent les hommes est un caleçon très court et les femmes un morceau d'étoffe qui va de la ceinture aux genoux, que l'île de Falalep offre des terrains pour semer des céréales, qui malheureusement sont détruites par les rats, mais qu'il peut se faire qu'avec le temps on fasse disparaître ces animaux; qu'au moment où on a armé le navire pour aller chercher des provisions aux Mariannes, beaucoup des habitants de l'île voulurent s'embarquer, mais que les RR. PP. ne permirent de partir qu'à un seul indigène qui se trouve aujourd'hui dans cette ville; que tout ce qu'il a déclaré est vrai, sur la foi du serment; il a confirmé et rectifié sa déclaration, à vingt-six ans et il a signé le présent acte : JOSEPH (sic) APARICIO DE VELASCO Y AYALA.— MIGUEL DE ALLANEGUI.

**Déposition.** — Immédiatement ledit très R. P. Provincial présente comme témoin Juan Antonio Biberos, soldat d'infanterie espagnole de la garnison de la ville de Agaña, îles Mariannes, duquel moi maître notaire usant de ma dite commission, j'ai reçu serment fait en forme de droit; il a promis de dire la vérité sur ce qu'il saurait et lui serait demandé au sujet de ladite lettre du Révérend Père Juan Antonio Cantova, qui lui a été lue, et après s'être rendu compte de son contenu: il a dit que ce qu'il peut déclarer c'est que, comme soldat il fut désigné avec onze autres de ses camarades pour s'embarquer avec les pères missionnaires de la Compagnie de Jésus, Juan Antonio Cantova et Viétor Valter, qui partaient à la recherche des îles Carolines ou Garbanzos; qu'au bout d'une vingtaine de jours de navigation, ils trouvèrent une île appelée *Mogmog* où, malgré les démonstrations d'amitié des habitants, ils ne firent que passer, pour se rendre à une île appelée *Falalep*, plus grande et offrant plus de ressources que la première; que, à leur débarquement dans cette île, les R. R. P. P. furent reçus par les habitants avec beaucoup de joie, conduits dans une grande case destinée aux hôtes du pays; que, comme c'était le matin de bonne heure, lesdits Révérends Pères firent dresser un autel pour célébrer le saint sacrifice de la messe, qu'ils placèrent sur cet autel l'image sacrée de Notre-Dame-de-Lorette, en présence des habitants de l'île, qui demeurèrent très attentifs pendant la célébration de la messe, que ceux-ci étaient au nombre de deux cents des deux sexes; que, comme les habitants continuèrent à se montrer accueillants, ainsi que ceux qui venaient des autres îles, qui sont au nombre de trente-six, les R. R. P. P. s'étaient mis à les catéchiser et à leur apprendre la doctrine chrétienne par l'intermédiaire d'un habitant de ces mêmes îles que les R. R. P. P. avaient emmené des Mariannes où ils se trouvaient depuis quelques années; que, comme lesdits habitants des îles voulaient devenir chrétiens, les R. R. P. P. baptisèrent plus de deux cent cinquante enfants; que les habitants furent très vite en état de recevoir le sacrement

du baptême, que le déclarant ne doute pas qu'au présent moment il n'y en ait beaucoup de baptisés, qu'ils n'ont pas de Dieu à adorer; que leur habillement consiste seulement pour les hommes en un bayaque, sorte de caleçon très court et pour les femmes en un morceau d'étoffe allant de la ceinture aux genoux; que dans ladite île, il y a des terres pour pouvoir ensemercer, bien que jusqu'à présent, on n'ait pu obtenir de récolte à cause de la grande quantité de rats, mais qu'il peut se faire qu'avec le temps on détruise ces animaux; que quand le navire se disposait à mettre à la voile pour aller chercher des provisions aux Mariannes, il y eut un grand nombre d'habitants de l'île qui voulaient s'embarquer, mais que lesdits R. R. P. P. ne consentirent à en laisser partir qu'un seul, qui se trouve aujourd'hui dans cette ville; que tout ce qu'il a déclaré est vrai, sous la foi du serment. Il a confirmé et rectifié sa déposition; il a déclaré être âgé de vingt-six ans. En foi de quoi il a signé ledit acte: JUAN ANTONIO VIUEROS. (*sic*).

— MIGUEL DE ALLANEGUI.

Les originaux de cette copie sont aux archives du gouvernement supérieur et de guerre de ces îles Philippines; c'est là où j'ai pris ce double. Et en exécution de l'ordre du décret supérieur du vingt courant, cité plus haut, je fis faire et fis la présente enquête en triple expédition, en cette ville de Manille le vingt et un juillet mil sept cent trente et un, assisté comme témoins, par D. Martin de Cabrera, D. Miguel de Mercado et D. Diego de Tapia, présents, de quoi je fais foi.

MIGUEL DE ALLANEGUI.

Ont légalisé cet écrit les notaires publics: Joseph (*sic*) de Ortega, Gaspar de la Atanania et Francisco Maldonado.

## Dernières Publications de M. Eugène GIBERT

---

L'INDE FRANÇAISE, broch. in-8°, Paris.

LA REDDITION DE MADRAS (*Bulletin de la Société Académique Indo-Chinoise*, 1880).

UN GÉOGRAPHE FRANÇAIS. EUGÈNE CONTAMBERT (*Ibid.*).

LE MOUVEMENT ÉCONOMIQUE EN PORTUGAL, broch. in-8°, Paris, 1881.

### Sous Presse :

LES PEUPLADES SAUVAGES DE LA PRESQU'ILE DE MALAKA, DE SUMATRA ET DE LA MALAISIE ET VOYAGE A JOHORE ET DANS LES ÉTATS DE MENANKABAW, traduit de l'anglais, 1 vol. in-12, Imp. Nat. (avec caractères malais).

LES IGORROTÉS, de Luçon, d'après Manuel Scheidnager (dans le *Bulletin de la Société Académique Indo-Chinoise*, 1882).

LA CONQUÊTE DE FORMOSE par les Espagnols (dans le *Bulletin de la Société Académique Indo-Chinoise*, 1882).

L'ESPAGNE ET LA QUESTION DE BORNÉO ET DE JOLO, broch. in-8°, extrait du *Bulletin de la Société Académique Indo-Chinoise*, 1881.

---

# SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE INDO-CHINOISE

(Extrait de la liste des Publications.)

## MÉMOIRES, IN-4°, AVEC PLANCHES. T. I

- Ma visite aux ruines cambodgiennes en 1850**, avec introduction du M<sup>rs</sup> DE CROIZIER, par l'abbé BOULLEVAUX, ancien missionnaire en Indo-Chine.
- La langue hindoustanie en Indo-Chine**, par GARCIN DE TASSY, de l'Institut.
- Vocabulaire Lyssou**, avec introduction et notes du M<sup>rs</sup> DE CROIZIER, par le P. Alex. BIET, missionnaire au Thibet.
- Étude sur les manuscrits du commandant de Lagrée**, par le commandant de VILLEMEURET, capitaine de vaisseau.
- Le Chant de l'Éléphant pour le 5<sup>e</sup> règne de la dynastie**, traduit du siamois par A. LORGEON, du consulat de France à Bangkok.
- Histoire de l'architecture cambodgienne**, par le M<sup>rs</sup> DE CROIZIER.
- Index des mots malais français**, par Aristide MARRE.
- Le Bouddhisme à Siam**, par Léon FERRÉ.
- Le Tchîn-La ou Cambodge d'après les historiens chinois**, par le M<sup>rs</sup> DE CROIZIER.
- Notice des manuscrits malais de la Bibliothèque nationale**, par Aristide MARRE.
- Notice des manuscrits birmanes et cambodgiens de la Bibliothèque nationale**, par Léon FERRÉ.
- Notice des manuscrits siamois de la Bibliothèque nationale**, par le M<sup>rs</sup> DE CROIZIER.
- Un Temple khmer voué au Nirvâna**, par L. DELAPORTE.
- Les Monuments khmers classés par provinces**, par le M<sup>rs</sup> DE CROIZIER.
- Notes Ethnographiques sur le Thibet**, par l'abbé DESGODINS.

## T. II

**L'Ouverture du Fleuve Rouge au Commerce, et les Événements du Tong-Kin, 1872-1873.** — Journal de Voyage et d'Expédition de J. Dupuis, membre de la Société Académique Indo-Chinoise, ouvrage orné d'une carte, d'après des documents inédits et précédé d'une préface, par M. le M<sup>rs</sup> DE CROIZIER, président de la Société Académique Indo-Chinoise, 1 f. v. in-4°, chez CHALAMEL aîné, 3, rue Jacob, à Paris. — Prix : 15 francs.

## BULLETIN, IN-8°, AVEC PLANCHES, ANNÉE 1881, 1 FORT VOL. IN-8°

- Les Missions scientifiques dans l'Inde française, en Indo-Chine et en Malaisie**, par R. DE SAINT-ARROMAN.
- Étude sur quelques Fragments Épigraphiques des Monuments Khmers**, par Ed. LORGEON.
- Vocabulaire des Mou-Houa**, par le même.
- Esquisse grammaticale de la Langue de Goa**, par José FELICIANO GONÇALVES CARDOSO.
- La Langue portugaise dans l'Inde française et en Malaisie**, par Arist. MARRE.
- Les Anglais en Birmanie**, par Fernand d'AVÉRA.
- La législation de l'Inde française**, par Alfred RAYÉ.
- Documents inédits sur l'histoire et la géographie de l'Inde française**, par E. GENIN.
- Les premiers Princes de l'Annam**, par l'abbé C.-E. BOULLEVAUX.
- Les progrès des Études Indo-Chinoises**, par L. DELAUAUD.
- La France dans l'extrême Orient.** — **La Colonie française de Chang-Hai**, par E. MILLOT.
- Organisation communale des indigènes des Philippines**, par F. BLUMENTRITZ, traduit de l'allemand par le capitaine A. HUGOT.
- La province de Zambales**, de Luçon, par F. CANAMAQUE, traduit de l'espagnol par A.-W. TAYLOR.
- Découverte des Iles Garbanos d'après les documents de l'Archivo de Indias**, traduit de l'espagnol par E. GIBERT et A.-W. TAYLOR.
- Mémoire sur l'Archipel de Jolo**, par ALFONSO GARIN, traduit de l'espagnol par le C<sup>te</sup> DELMAN et A.-W. TAYLOR.
- Bibliographie**, par le M<sup>rs</sup> DE CROIZIER, R. GIBERT, L. FERRÉ, C<sup>te</sup> MEYNIERS d'ESTREY, etc.
- Informations et Correspondance.**
- Procès-verbaux des séances.**
- Liste des Membres.**